

QUATRIÈME PILIER

Économie : justice sociale



L'économie appartient au domaine des biens et des besoins ; au sein d'une société citoyenne, son but est de les relier consciemment. Aujourd'hui, l'économie est sortie de ce cadre pour devenir une **hégémonie totalitaire** qui, d'une part, conditionne les individus à être des **concurrents** et qui, d'autre part, réduit les actions économiques à la seule maximisation des bénéfices. On assiste, ce faisant, à « **une course aux profits** » qui engendre un type de personnalité narcissique incompatible avec un projet commun de société. **Le système de valeurs des sociétés s'en trouve inversé**. Karl Polanyi a une très belle formule pour exprimer cette situation ; il écrit : « au lieu que l'économie soit encadrée dans les relations sociales, ce sont les relations sociales qui sont encadrées dans le système économique » (Polanyi, 1983, p.88).

Par le pilier « économie », nous entendons corriger ce système de valeurs afin qu'il corresponde à des objectifs citoyens de coopération sociale. L'économie doit être au service des consciences citoyennes, c'est-à-dire qu'elle est un moyen et non plus une fin. Il est important d'avoir à l'esprit qu'une société citoyenne représente l'antithèse de la société de consommation-prédation actuelle ; elle est le contraire d'une société individualiste. En reliant biens et besoins, l'économie doit réunir les citoyens, non pas les diviser. Pour ce faire, elle doit valoriser ce qui va dans le sens des valeurs de nos quatre piliers et dévaloriser les tendances égoïstes de cupidité, de gourmandise, de paresse...

Très synthétiquement, ce que nous défendons principalement avec ce pilier, c'est l'idée que la primauté de l'économie dans le monde contemporain d'aujourd'hui doit laisser sa place à une organisation concertée et consciencieuse par et pour les citoyens qui se comprennent comme partie du Tout. L'économie doit garantir l'indépendance des institutions et des citoyens et non pas, comme aujourd'hui, les mettre à son service.



Au niveau de ce pilier :

Nous instaurerons un système économique qui garantisse à tous **un revenu citoyen de base**. Ce revenu est un **dividende social** versé à tout individu dès 18ans résidant légalement sur le territoire national (concernant la situation des individus qui ne résident pas légalement sur le territoire national, voir notre page migration). Un système est prévu afin que ce revenu soit interrompu dans le cas où l'individu quitte le territoire plus d'une année. **Le but de ce revenu est, d'une part, de diminuer les inégalités sociales notamment en éradiquant la pauvreté et, d'autre part, de libérer les citoyens du dictat économique de la rentabilité et de sa logique.** En complément à ce revenu, le citoyen professionnellement actif reçoit un salaire qui est nationalement indexé selon sa fonction. Les cotisations salariales comprennent le revenu de base (qui remplace toutes les déductions actuelles), l'assurance maladie, une cotisation pour les transports publics, une assurance de protection juridique (voir le pilier gouvernance à ce propos) et les impôts qui sont directement prélevés. Dans tous les cas, le citoyen qui reçoit un salaire a la garantie de gagner, au moins, un tiers de plus que ceux qui ne reçoivent que le revenu de base citoyen.

Un écart maximum de 1/8 est prévu entre les salaires, tous domaines confondus. Autrement dit, le citoyen qui touche le plus dans la société touche 8 fois plus que celui qui reçoit uniquement le revenu citoyen de base. Le capital qui dépasse ce rapport entre dans les caisses de l'État qui finance le dividende social et les services publics.

Nous proposons qu'une commission citoyenne se charge de rédiger une convention collective et générale du travail. Cette convention sera ratifiée par tous les domaines professionnels et prévoira, notamment, un maximum de **35 heures de travail hebdomadaire**, une échelle de salaire indexée par fonction au niveau national, **six semaines de vacances payées par an pour tous** et **un pouvoir augmenté pour les travailleurs dans les choix stratégiques de l'entreprise**. Autrement dit, nous ferons en sorte que les salariés puissent avoir une place au sein des conseils d'administration des entreprises de plus de 25 salariés.

Nous ferons en sorte que **la création monétaire soit la prérogative exclusive de l'État**. Cela implique un grand chantier qui doit permettre de transférer le pouvoir des banques privées à l'État. En ce sens, nous engagerons une commission citoyenne composée pour la moitié d'experts indépendants en économie, pour un quart de citoyens tirés au sort et un quart de citoyens sélectionnés sur dossier afin de déterminer un modèle économique qui permette à l'État – donc aux citoyens – d'encadrer les fortunes et les transactions financières afin qu'elles restent dans le cadre

des valeurs d'une société citoyenne. En effet, **nous soutenons qu'il est inadmissible aujourd'hui que les États et les individus soient comme pris en otage par les banques privées et les grandes fortunes. L'État doit pouvoir reprendre la main et se libérer de sa dépendance envers ces deux entités.** La possibilité d'une monnaie pleine ou d'une monnaie fondante et une réflexion de fond à propos de **l'utilité de la bourse** doivent figurer parmi les missions de cette commission citoyenne. Au minimum, au niveau de la bourse, **nous plafonnerons le versement de dividendes et taxerons les transactions financières.** À travers cette proposition, nous voulons mettre en place un nouveau modèle socioéconomique plus juste et plus transparent.

Nous adopterons une loi de transparence des banques et renforcerons la lutte contre les fraudes fiscales. À tout moment, l'État doit pouvoir vérifier les comptes bancaires dans le but d'éliminer toutes formes de corruption. Le personnel d'État qui exerce un pouvoir et les membres des commissions citoyennes seront davantage soumis aux contrôles financiers. Nous légiférerons sur **les placements bancaires** afin qu'ils satisfassent aux valeurs des quatre piliers de la société citoyenne. À l'inverse, aujourd'hui, nous constatons que, trop souvent, ces placements visent le profit sur le court terme et considèrent trop peu les valeurs morales et écologiques qui devraient, en principe, guider les conduites surtout au niveau institutionnel.

Nous limiterons la propriété immobilière au domicile du citoyen. Le but de cette limitation est de faire en sorte que **le domicile des uns ne soit pas une source de revenus pour les autres.** Autrement dit, la location doit être éradiquée. Nous proposons qu'une commission citoyenne se charge de réfléchir à la mise en application de ces mesures en lien avec le système de revenu citoyen de base ci-dessus présenté. Il est bien évident, pour nous, que le rentier qui perd des propriétés à cause de ce système doit être dédommagé justement. Nous mettrons en place un fond unique et nationalisé de rénovation et d'entretien.

Les « parachutes dorés » et les « retraites chapeaux » ne sont pas prévus dans la redistribution des revenus. Les forfaits fiscaux sont éliminés.

Nous instaurerons un impôt progressif sur le patrimoine. Le patrimoine des domaines agricoles ne sera pas impacté par cet impôt.

Nous augmenterons la taxation de succession et la fixation d'un plafond pour l'héritage des grandes fortunes. La richesse qu'un individu accumule est le fruit du travail collectif et c'est donc logique et juste que celui-ci revienne à la collectivité.